

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 72-38/SG/CD pris en Conseil de Gouvernement.

n° 72-38/SG/CD

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
8 janvier 1972

Numéro JO
n° 2 du 25/01/1972

Date du numéro
25 janvier 1972

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 232/7° L du 28 décembre 1971 de la Chambre des Députés du Territoire Français des Afars et des Issas accordant à M. Sayed Abdoul GhafourAl Mansour la concession provisoire d'une parcelle de terrain, sise à Djibouti, Quartier n° 4.